



Le fonds d'investissement renforce son pôle alimentaire

## **Solexia s'étend avec la reprise du Graton Lyonnais**

Le 21 décembre dernier, le groupe Solexia a acquis Le Graton Lyonnais, à Reventin-Vaugris (38), a-t-on appris hier dans un communiqué du fonds lyonnais d'investissement entrepreneurial. Créé en 1976, Le Graton Lyonnais produit 500 t de gratons de porc et gratons de canard par an et des produits de base adaptés pour les boulangers et traiteurs (gratons pour fougasse, brioche ou fritons pour fougasse). Employant 23 personnes, la PME a réalisé un chiffre d'affaires de 3,7 M€ en 2016 et de 3,5 M€ en 2017. Il s'agit de la cinquième acquisition de Solexia Agro, pôle agroalimentaire du fonds créé en 2012. Avec les Salaisons du Val d'Allier à Langeac, Volailles Vey à Pagnac, Max Pou-

let à Fribourg et Maison Chillet à Saint-Symphorien-sur-Coise, ce pôle compte aujourd'hui cinq sociétés pour 38,6 M€ de CA (soit 67 % du CA du groupe). Hervé Kratiroff, président du groupe Solexia et de Solexia Agro, explique ainsi les raisons de cette acquisition : « la société a un savoir-faire riche de 40 années dans la fabrication de graton, produit historique et véritable institution de la gastronomie lyonnaise » et « cette société a des produits intéressants pour Solexia avec la possibilité de créer de véritables synergies avec d'autres clients du groupe (notamment ceux des Salaisons du Val d'Allier) ». Solexia envisage de développer ses ventes vers les pays de l'Est.

**N. M.**